EVALUATION DU PROCESSUS ELECTORAL AU SENEGAL

I - MISSION DE L'EQUIPE D'EVALUATEURS

Mission de l'équipe : Une équipe de 07 experts composée de: un chef de mission, un expert juridique, un expert spécialiste en base de données et en biométrie, un expert en opérations électorales, un démographe statisticien, et deux experts spécialistes dans les enquêtes de terrain. Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable.

II - PROFIL DES EVALUATEURS

Un Expert Electoral Principal, Chef de Mission

Rôle: Coordination de l'équipe et synthèse des rapports des autres experts.

Un Expert en biométrie et en base de données :

Rôle: Il assurera la revue technologique des systèmes (Enrôlement, Cartes, Biométrie, AFIS etc) et il élaborera le rapport sur la technologie électorale utilisée.

Un Expert en opérations électorales

Rôle : Il élabore le rapport sur les opérations préélectorales (les procédures mises en œuvre dans les Commissions administratives d'inscription, dans les Commissions de distribution des cartes d'électeur, la prise en charge du contentieux et la production des listes électorales définitives.

Un Expert juridique

Rôle: Il élaborera le rapport juridique relatif au code électoral incluant à la fois le cadre légal et le cadre réglementaire de l'organisation et de la conduite des processus d'inscription des électeurs au Sénégal.

Un Expert démographe statisticien

Rôle : Il participe à l'élaboration du rapport de synthèse en apportant les résultats des études sur les fichiers nationaux de la population et sur la comparaison entre différentes bases de données

Deux enquêteurs sénégalais à cause de la nécessité de parler au moins une langue nationale pour les enquêtes de terrain

III – FORMATION et EXPERIENCE REQUISES

Le détail des Termes de Référence de la mission – notamment le profil de formation et d'expérience de chaque expert ainsi que le budget plafond – figure dans le fichier en suivant le lien ci-après : LIEN : https://bit.ly/38W2kmF

La budget indicatif est indicatif densit

Le budget indicatif est indiqué dans les TDR. Ce budget inclus les frais d'hébergement et de déplacement, les per diem et les honoraires pour 90 jours calendaires de mission.

Le chef de mission assume et garantit la disponibilité de tous les experts de l'équipe durant la mission jusqu'à la tenue de l'atelier de restitution aux différents acteurs.

Les offres pour chaque équipe doivent être déposées par voie électronique à l'adresse mail suivante au plus tard le **12 décembre 2020** : recrute.elections@gmail.com .